

**BUREAU METROPOLITAIN
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 29 septembre, à 17h30 le bureau métropolitain dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville d'Orléans.

Sous la Présidence de Monsieur Serge GOUARD, président.

Date de la convocation du conseil métropolitain : vendredi 23 septembre 2022.

ÉTAIENT PRESENTS :

BOU : M. Bruno CŒUR,
CHANTEAU : M. Gilles PRONO,
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN : Mme Valérie BARTHE-CHENEAU (à partir de 17h50),
COMBLEUX : M. Francis TRIQUET (à partir de 17h50),
FLEURY LES AUBRAIS : M. Grégoire CHAPUIS,
MARDIE : Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY,
MARIGNY LES USAGES : M. Philippe BEAUMONT (à partir de 17h50),
OLIVET : M. Matthieu SCHLESINGER,
ORLEANS : M. Serge GROUARD, M. Thomas RENAULT, M. Pascal TEBIBEL, M. Romain ROY, M. Michel MARTIN, Mme Isabelle RASTOUL,
ORMES : M. Alain TOUCHARD,
SAINT CYR EN VAL : M. Vincent MICHAUT,
SAINT-DENIS-EN-VAL : Mme Marie-Philippe LUBET,
SAINT HILAIRE SAINT MESMIN : M. Stéphane CHOUIN,
SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. Christophe LAVIALLE (à partir de 17h50),
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU (à partir de 17h55)
SAINT-JEAN-LE-BLANC : Mme Françoise GRIVOTET,
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN,
SARAN : M. Christian FROMENTIN (à partir de 17h55).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

ORLEANS :

M. Charles-Eric LEMAIGNEN donne pouvoir à M. Michel MARTIN
M. Florent MONTILLOT donne pouvoir à Mme Isabelle RASTOUL

SAINT-JEAN-DE-BRAYE :

Mme Vanessa SLIMANI donne pouvoir à M. Christophe LAVIALLE

SEMOY :

M. Laurent BAUDE donne pouvoir à M. Christophe CHAILLOU

ÉTAIENT ABSENTS :

BOIGNY SUR BIONNE : M. Luc MILLIAT

CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES

INGRE : M. Christian DUMAS

OLIVET : Mme Cécile ADELLE

Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée 31
Nombre de délégués en exercice..... 31
Quorum 16

Désignation du secrétaire de séance : Il est proposé de désigner Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ADOPTE A L'UNANIMITE

VIE INSTITUTIONNELLE

M. le Président n° 1 Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 12 juillet 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RESSOURCES

M. MARTIN n° 2 Finances - 3F CENTRE VAL DE LOIRE - Acquisition en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) de 5 logements individuels locatifs sociaux situés 80-92 rue Julien Lauprêtre à Saran - Garantie d'un emprunt de 736 847 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON-PARTICIPATION AU VOTE DE M. CHOUIN

M. MARTIN n° 3 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Réhabilitation de 14 logements locatifs sociaux individuels situés résidence Clos de Bellevue, rue de Bellevue et rue Auguste Rodin à Olivet- Garantie d'un emprunt de 776 557,55 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON-PARTICIPATION AU VOTE DE M. CHOUIN et MME GRIVOTET

M. MARTIN n° 4 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Résidentialisation de 158 logements locatifs sociaux collectifs situés résidence clos Boudard (plusieurs adresses à Orléans- Garantie d'un emprunt de 815 174,96 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON-PARTICIPATION AU VOTE DE M. CHOUIN et MME GRIVOTET

M. MARTIN n° 5 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Réhabilitation de 173 logements locatifs sociaux collectifs situés résidence La Grande Salle, rue Jean Gabin et rue des Erables à Fleury les Aubrais - Garantie d'un emprunt de 2 127 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON-PARTICIPATION AU VOTE DE M. CHOUIN et MME GRIVOTET

M. MARTIN

n° 6 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Réhabilitation de 117 logements locatifs sociaux collectifs situés résidence quai de Prague (2 et 4) à Orléans - Garantie d'un emprunt de 2 885 676,91 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON-PARTICIPATION AU VOTE DE M. CHOUIN et MME GRIVOTET

M. MARTIN

n° 7 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Renouvellement des composants 2020 à Orléans - Garantie d'un emprunt de 3 000 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON-PARTICIPATION AU VOTE DE M. CHOUIN et MME GRIVOTET

M. MARTIN

n° 8 Finances - VALLOIRE HABITAT - Construction de 9 logements locatifs sociaux collectifs situés 495 route de Sandillon à Saint Denis en Val - Garantie d'un emprunt de 1 011 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n° 9 Finances - LOGEM LOIRET - Réhabilitation de 96 logements locatifs sociaux collectifs situés 21/23 rue Jean Mermoz, 30/32 rue Adrienne Bolland, 113/133/153 allée Jean Mermoz à Saran - Garantie d'un emprunt de 3 000 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n° 10 Finances - SA HLM FRANCE LOIRE - Acquisition en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) de 24 logements individuels locatifs sociaux (en PLS et PLI) situés 24 rue des Plantes à Saint Pryvé Saint Mesmin - Garantie d'un emprunt de 4 913 688 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Mme RASTOUL

n° 11 Relations humaines - Modification du tableau des emplois - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. LAVIALLE

n° 12 Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes d'Orléans Métropole et à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, la commune d'Orléans et le C.C.A.S. d'Orléans.

ADOPTE A L'UNANIMITE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

M. le Président n° 13 Action foncière - Développement économique - Commune de Saint-Cyr-en-Val - Parc d'activités de la Saussaye - Lotissement des Genêts - Ilôt 1 - Implantation de la société OPTIONS CENTRE VAL DE LOIRE - Cession de terrain à la S.C.I. EVENT IMMO 45 - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. CHOUIN n° 14 Habitat-logement - Délégation de compétence des aides à la pierre - Convention de délégation de compétences passée avec l'État 2022-2027 - Définition d'un nouveau barème des majorations locales des loyers du logement social - Approbation d'un avenant n° 2022-02.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. SCHLESINGER n° 15 Habitat-Logement - Programmation locative sociale 2022 des logements - Attribution de subventions au titre des crédits métropolitains - Attributions de subventions et octroi d'agrément au titre des aides à la pierre - Approbation de conventions de cofinancement - Modification d'une opération et abrogation d'octroi d'une subvention - Résiliation d'une convention de cofinancement signée avec HABITAT ET HUMANISME - Attribution de subventions dans le cadre du plan de relance 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON-PARTICIPATION AU VOTE DE M. CHOUIN et MME GRIVOTET

M. CHOUIN n° 16 Habitat-logement - Programmation locative sociale antérieure à 2021 - Annulation d'opération - Retrait d'octroi de subventions et d'agrément, résiliation de conventions de cofinancement signées avec VALLOIRE HABITAT.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. CHOUIN n° 17 Habitat-Logement - Programmes locatives sociales antérieures à 2016 - Annulations de reliquats de crédits restant sur les conventions de délégation antérieures à 2016 - Renoncement aux crédits restant par les bailleurs.

ADOPTE A L'UNANIMITE

ATTRACTIVITE

M. TEBIBEL n° 18 Emploi - Approbation d'une convention de soutien à passer avec l'association d'insertion et organisme de formation RESPIRE - Attribution d'une subvention.

ADOPTE A L'UNANIMITE